Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES

Implication significative des étrangers mais difficulté de recrutement dans les petites communes

Le fait que quelque 700 étrangers et étrangères se soient portés candidats aux premières élections générales où ils sont admis est réjouissant ; les communes bénéficieront de ces forces nouvelles. Une part non négligeable de petites communes peinent à trouver assez de candidats: un sursaut de sens civique sera nécessaire pour leur permettre d'élire leurs autorités au complet.

Dans l'ensemble des communes vaudoises, 2125 personnes se sont portées candidates pour les 1933 sièges à pourvoir dans les exécutifs (municipalités) et 10'385 pour les 7787 sièges à pourvoir dans les législatifs (conseils communaux).

L'engagement de nouveaux électeurs étrangers est particulièrement réjouissant: ils sont 674 à briguer un siège au conseil communal (6,5% de l'ensemble) et 36 à postuler pour l'exécutif (2% de l'ensemble). Sans doute beaucoup d'entre eux ont-ils jugé qu'un " apprentissage " dans un législatif est nécessaire avant de s'engager dans un exécutif.

Le manque de candidats à l'exécutif, là où il se manifeste, affecte diversement les communes selon leur taille.

Dans les 155 grandes et moyennes communes (à conseil communal), seules dix communes manquent de candidats. En revanche, dans les 223 communes à conseil général, 52 n'ont pas assez de candidats, soit près d'une commune sur quatre.

La situation n'est pas nécessairement figée pour autant:

- les électeurs peuvent donner des suffrages à des citoyens qui ne sont pas formellement candidats ;

- la municipalité peut encore être complétée au cours d'un 2e tour, en vue duquel un dépôt de listes est ouvert à de nouveaux candidats.

Dans le pire des cas, si la municipalité ne pouvait être constituée en deux tours, une élection complémentaire devrait être mise sur pied ultérieurement (par exemple le 21 mai).

Le Canton procédera, après les élections, à une analyse portant notamment sur le taux de participation comparé des Suisses et des étrangers et sur le nombre d'élus étrangers.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 mars 2006

Chancellerie, Bernard Muhl, chef de la section des droits politiques, 021 316 40 86, bernard.muhl@.vd.ch SCRIS, Guy-François Thuillard, chef de projet, 021 316 29 78, guy-francois.thuillard@vd.ch